

PIERRE CANIVET

L'APÔTRE PIERRE  
DANS LES ÉCRITS DE THÉODORET DE CYR

L'œuvre de Théodoret, avec un commentaire lyrique de *Jn.*, 21, 15-19 et une exégèse embarrassée de *Gal.*, 2, 11-14, contient une quarantaine d'autres passages où il est fait mention de saint Pierre<sup>1</sup>. Rares dans les ouvrages de Théodoret antérieurs à 435, ils apparaissent plus nombreux à partir de 444 avec l'*Histoire Philothée* et se répartissent dans la production littéraire et épistolaire des années 447 à 453 pour culminer autour de l'appel que l'évêque de Cyr, déposé et banni par le « Brigandage » d'Éphèse de 449, adressait à l'évêque de Rome et à l'épiscopat d'Occident, et pour fournir enfin quelques appuis scripturaires dans les ouvrages dogmatiques postérieurs au Concile de Chalcédoine (451).

En raison de cette situation, la personne de l'apôtre Pierre offre chez Théodoret un particulier attrait pour l'historien. Toutefois, on ne saurait attendre un portrait achevé de l'apôtre, encore moins une conception arrêtée de son rôle dans le groupe des Douze et dans l'Église, mais à travers les tâtonnements de Théodoret l'intuition d'une évidence globale dont on ne peut analyser le contenu qu'avec le temps, selon les occasions qui s'offrent à l'Église de Rome de recevoir les appels des autres Églises et d'intervenir sur un plan universel<sup>2</sup>.

Théodoret, en effet, n'a pas posé le problème historique de saint Pierre avec la méthode rigoureuse dont il a usé pour celui de saint Paul. Ainsi, dans la *Προθεωρία* de son *Commentaire sur les Épîtres*, il établit la chronologie des missions de l'apôtre<sup>3</sup>, tandis que dans l'*Υπόθεσις* de l'*Épître aux Éphésiens*, il examine les solutions proposées par les commentateurs pour identifier le fondateur de l'Église d'Éphèse et les rejette toutes pour en élaborer

1. Nous renvoyons pour les œuvres de Théodoret à l'édition de J. SIRMOND revue par J. L. Schulze et J. A. Noesselt et reproduite dans la *PG*, t. 80-84, sauf pour les ouvrages suivants : *Histoire Ecclésiastique*, 2<sup>e</sup> éd. L. Parmentier-F. Scheidweiler, *GCS*, 19, 1954; *Correspondance*, éd. Y. Azéma (texte grec et traduction), *SC*, n° 40, t. I (1955); n° 98, t. II (1964); n° 111, t. III (1965); *Thérapeutique des Maladies Helléniques*, éd. P. CANIVET (texte grec et traduction), *SC*, n° 57 (1958), 2 vol.; *Discours sur la Providence* (traduction seule, par Y. Azéma), Paris, 1954. Pour la chronologie des œuvres de Théodoret, on se reportera à J. QUASTEN, *Patrology*, t. III (1960), pp. 536-554.

2. Sans vouloir nous engager dans le problème de la primauté de Pierre et du siège romain au v<sup>e</sup> s., nous entendons nous limiter à la seule étude de Théodoret. On pourra toujours se reporter à P. BATTIFOL, *Le siège apos-*

*tolique*, Paris, 1924, surtout aux chapitres VI-VIII et, pour un point de vue différent, à E. GASPARD, *Geschichte des Papsttums*, t. I, Berlin, 1930. Cf. encore P. BATTIFOL, *Léon 1<sup>er</sup>*, in *DTC*, t. IX (1926), cc. 218-301; M. JUGIE, *Interventions de s. Léon le Grand dans les affaires intérieures des Églises Orientales*, in *Miscellanea Pio Paschini (Studi di Storia Eccles.)*, Rome 1948, pp. 77-94; H. RAHNER, *Leo der Grosse, der Papst des Konzils*, in A. GRILLMEIER-H. BACHT, *Das Konzil von Chalcedon*, t. I, Würzburg, 1951, pp. 323-339. Plus spécialement sur le problème de s. Pierre, O. CULLMANN, *Saint Pierre, Disciple, Apôtre, Martyr*, Neuchâtel-Paris, 1952 et A. RIMOLDI, *L'Apostolo San Pietro, fondamento della Chiesa, principe degli Apostoli e ostiario celeste, nella Chiesa primitiva dalle origini al Concilio di Calcedonia*, in *Analecta Gregoriana*, vol. XCVI, Rome, 1958.

3. *PG* 82, 37 B2-44 B15.

une à partir d'*Act.*, 16, 6 et 18, 19-21<sup>4</sup>. Malheureusement, lorsqu'il s'agit de saint Pierre, il appartient au lecteur de faire le travail en utilisant les éléments éparpillés dans son œuvre<sup>5</sup>. Ces données sont groupées autour de quelques citations de *Matthieu*, *Luc* et *Jean*, des *Épîtres* de saint Paul, de la 1<sup>re</sup> *Épître* de Pierre et des *Actes* qui sont largement exploités. Avec discrétion il recourt aussi aux Apocryphes, mais peut-être de seconde main<sup>6</sup>.

## I. LE PREMIER DES APÔTRES

### 1. LE FONDEMENT DE L'ÉGLISE : *Matth.*, 16, 16-19.

Le nom de Pierre est généralement accompagné d'un adjectif qui constitue un titre. Il en est de banals comme θεῖος, θεϊότατος, μακάριος, θεσπέσιος, qui conviennent à tous les saints; « le grand Pierre » se rencontre une vingtaine de fois, mais Théodoret applique aussi l'adjectif μέγας à d'autres personnages; ὁ πρῶτος et ὁ κορυφαῖος τῶν ἀποστόλων sont en revanche les titres spécifiques de saint Pierre.

Pour expliquer le titre de πρῶτος, Théodoret ne tient compte ni de l'ordre des vocations ni de la place de Pierre dans les listes du Nouveau-Testament<sup>7</sup>. L'apôtre mérite ce titre parce qu'il a le premier confessé que « le même est Fils unique, Dieu... et Christ », et qu'après avoir vu le Christ ressuscité il a donné la preuve d'un amour supérieur aux autres<sup>8</sup>. Pierre est par suite πρῶτος et κορυφαῖος, parce que le Christ a confirmé sa confession de foi et sa profession d'amour en faisant de lui le fondement de l'Église et le pasteur de ses brebis avec mission de confirmer ses frères dans la foi jusqu'à être presque identifié au Christ dans le martyre<sup>9</sup>.

Mais lorsqu'il s'agit d'interpréter littéralement *Matth.*, 16, 16-19, la pensée de Théodoret n'est peut-être pas parfaitement cohérente<sup>10</sup>. Il affirme d'une part qu'en dépit du reniement qui l'a ébranlé, Pierre une fois confirmé dans sa foi est appelé « le premier fondement (θεμέλιος) de l'Église<sup>11</sup> » : à lui seul et sans qu'il soit besoin d'un autre, son témoignage suffit en faveur de la réalité de l'humanité du Christ comme de sa divinité,

4. *PG*, 82, 505 A1-508 D12.

5. Par exemple, Théodoret rappelle incidemment que Pierre était d'origine juive (*Quaest. in Genesim*, XLIX, *Inter. CX*, in *PG* 80, 220 C13-14) à propos d'*Act.*, 4, 4; voir les réflexions de O. CULLMANN, *o.c.*, p. 18, sur la ville natale de Pierre, qui était hellénisée. Dans l'*Haer. Fab. Comp.*, V (*Épitome*), 25 (*Sur le mariage*) in *PG* 83, 537 C5-9, après avoir situé par rapport au mariage la virginité (ch. 24) non comme une loi mais comme un conseil pour une vie meilleure (συμβουλή περὶ κρείττονα βίον), Théodoret traite du mariage et démontre qu'il est approuvé, en renvoyant à *Matth.*, 8, 14 et *Lc.*, 4, 38 : « Le premier des apôtres fut choisi dans la catégorie des gens mariés... »; mais contrairement à certains exégètes modernes, il ne déduit pas de *I Cor.*, 9, 5 que Pierre était accompagné de sa femme au cours de ses missions (cf. *PG* 82, 294 C9-15). Dans son *Épître* 3 à l'évêque Irénée (II, p. 26, 17-22 Az.) à qui il veut prouver qu'on ne doit pas se donner la mort, même si on y est contraint, Théodoret cite, d'après *Act.*, 2, 5-12, l'exemple de Pierre qui essaie de survivre sans trahir. La *Thérapeutique* (VIII, 69) fait état du culte de s. Pierre en Syrie.

6. Théodoret, en *Thérap.*, IX, 34, parle en général des « écrits » de Pierre : il cite *I Pierre*, 4, 1 dans l'*Éranistès*

(*PG* 83, 264 A) à propos de l'impassibilité de la nature divine dans le Christ; dans l'*Haer. Fab. Comp.*, II, 2 (*PG* 83, 389 A5-12) : « Les Nazaréens sont des juifs qui honorent le Christ comme un homme juste et se servent d'un Évangile qu'ils attribuent à Pierre »; sur le difficile problème des Nazaréens, cf. J. DANIELOU, *Nouvelle Histoire de l'Église*, I, 1963, pp. 49-50, 88-89; sur l'*Évangile de Pierre*, cf. E. HENNECKE, *New Testament Apocrypha*, trad. angl. de R. McL. Wilson, t. I (Londres, 1963), p. 179-187.

7. Cf. O. CULLMANN, *o.c.*, pp. 20-25, 59, 195.

8. *Haer. Fab. Comp.*, V, 2 (*Sur le Fils*), in *PG* 83, 449 C10-D2, avec citation littérale de *Matth.*, 16, 15-16; *De Caritate*, *PG* 82, 1508 C.

9. *De Caritate*, *PG* 82, 1509 C-1512 B.

10. Sur l'histoire et l'inventaire de l'exégèse catholique de ce texte, cf. J. Ludwig, *Die Primatworte Matth. 16, 18-19 in der altkirchlichen Exegese*, Münster i. W., 1952. On comparera avec l'exégèse d'O. CULLMANN, *o.c.*, pp. 146-166.

11. *Haer. Fab. Comp.*, V, 28 (*Sur la pénitence*), in *PG* 83, 552 C3-10 : en pensant à *Lc.*, 22, 32, Théodoret donne l'exemple de Pierre pour montrer que le Christ est venu pour remettre les péchés.